

Programme de formation Permis B

Aujourd'hui CER-V c'est :

5 Enseignants Expert
1 Enseignant Formateur
8 Voitures
7 Véhicules 2 roues
Formation B
Formation A
Stages de sensibilisation
Formation Enseignants

www.cer-v.fr

CER-V

20 Rue Gambetta
69200 Vénissieux

Contact :

Téléphone et mail
07 82 75 81 62
contact@cer-v.fr

DUREE DE LA FORMATION

20 heures de conduite
minimum

LIEU DE LA FORMATION

Vénissieux et aux alentours

DATE(S) ET HEURES :

sessions permanentes en
journée de 8h30 à 19h00 du
mardi au vendredi et de 8h30 à
14h30 le samedi

TARIF : A PARTIR DE 1290€

Option BVA : 50€

Option CPF : 50€

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B

PROGRAMME DE LA FORMATION

1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation. L'évaluation est réalisée sur un simulateur de conduite.

2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.

3) **Une formation pratique** :

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		

Programme de formation Permis B

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

DELAIS D'ACCES

- Formation théorique à l'épreuve générale théorique accessible sous un mois maximum,
- Formation pratique (les leçons de conduite) accessible sous deux mois maximums soit après l'obtention de l'épreuve théorique générale, soit en s'inscrivant que pour la pratique.

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé (titulaire du BEPACASER ou Titre Pro ECSR) et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES, MOYENS & TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes : démonstration, conduite commentée, méthodes interrogatives
Alternance de théorie et de pratique : leçons de conduite accompagnées des explications et contenus pédagogiques adaptés
Salles de cours équipées de moyens multimédia : vidéoprojecteur, boîtier code mis à jour
Véhicules adaptés à l'enseignement : véhicules doubles commandes respectant la réglementation en vigueur
Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisé consultable en ligne par l'apprenant respectant la réglementation en vigueur
Fourniture de supports pédagogiques spécifiques (livre de code, livret spécifique véhicule...)

OBJECTIFS OPERATIONNELS* :

- Réussir l'épreuve théorique générale : Acquérir les connaissances réglementaires et de sécurité routière pour le passage de l'épreuve théorique Générale (ETG)
- Savoir maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Savoir appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Savoir circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Être capable de pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

*Voir programme de formation pour plus de détails

EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle ou financée par le biais du CPF
- Un livret d'apprentissage dématérialisé est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation consultable sur l'application Livret Mobile
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Évaluation continue en formation à travers l'opérationnalisation après chaque objectif opérationnel travaillé
- Satisfaire à l'épreuve de l'examen blanc avant le passage de l'épreuve officielle devant un inspecteur de permis de conduire

CONDITIONS DE REUSSITE

- Satisfaire à l'épreuve théorique générale (ETG) : il faut au moins 35 bonnes réponses sur une série de 40 questions, l'épreuve se déroule dans un centre d'examen privé, l'élève réserve sa place et se rend au centre par ses propres moyens.
- Satisfaire à l'épreuve pratique (Permis B) avec un inspecteur du permis de conduire : il faut obtenir une note minimale de 20 sans commettre de fautes éliminatoires. CER-V gère l'accompagnement à l'examen de conduite.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées, pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap à l'adresse contact@cer-v.fr afin de voir les modalités d'accès ou éventuellement vous diriger vers une structure spécialisée.